

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 18 juillet 2016, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

Mme Diane Laverdière M. Jean-Jacques Trépanier
Mme Thérèse Lemay M Réal Nolet

Mario Deschâtelets – absent
Daniel Rose - absent

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

2016-07-119 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2016-07-120 CESSION TERRAIN 4 005 586

Considérant que le lot 4 005 586 représente un ancien chemin de colonisation dont la municipalité ne fait plus usage depuis l'année 1932, ni n'effectue d'entretien et que ce chemin a été fermé par la municipalité en adoptant le règlement numéro 12 à la séance du 7 mars 1932. La municipalité réitère par cette résolution que ce chemin est fermé définitivement.

Considérant que ce lot sépare les lots 4 005 352, 5 763 359, 4 005 585, 4 005 303, et 4 005 304 causant des problématiques d'usage pour les propriétaires.

Considérant la demande officielle déposée par monsieur Denis Fontaine et Monsieur Pierre Beauchemin et/ou Madame Nathalie Gaboury, tous les trois propriétaires des lots affectés.

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de céder le lot 4 005 586, en contrepartie de la valeur des travaux d'entretien d'un montant de 1 500\$, au cours des neuf dernières années, effectués par les propriétaires des lots adjacents soit à monsieur Denis Fontaine et monsieur Pierre Beauchemin et/ou Madame Nathalie Gaboury. Le lot 4 005 586 devra être réparti selon l'affectation des lots visés et qu'un droit de passage pour les lots en bordure riveraine soit assuré. Monsieur le maire Jacques Riopel et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière sont désignés pour la signature des documents légaux nécessaires à la réalisation de cette résolution.

Adoptée

**2016-07-121 AUTORISATION SIGNATURE, CONTRAT
ASSAINISSEMENT DES EAUX, YSYS CORPORATION INC.**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de désigner monsieur le maire, Jacques Riopel, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Céline Dupras pour signer le contrat d'exécution des travaux par l'entreprise Ysys Corporation inc. et de désigner monsieur l'inspecteur municipal André Labbé à signer le contrat en tant que témoin.

Adoptée

2016-07-122 OFFRES DE SERVICES WSP CANADA INC.

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de mandater la WSP Canada inc. pour un montant de 3 00\$ avant les taxes applicables, afin d'élaborer, gérer et soumettre sa recommandation pour l'octroi du contrat de contrôle de la qualité, dans le cadre du projet d'assainissement des eaux, selon un appel d'offres par invitation à au moins deux entreprises spécialisées dans le contrôle de la qualité.

Adoptée

2016-07-123 AUTORISATION D'EMPRUNT TEMPORAIRE : 382 000\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de demander à la Caisse Desjardins d'Amos, une marge de crédit temporaire au montant de 382 000\$ afin de défrayer les coûts du projet de traitement de surface double qui fera l'objet d'un financement en janvier 2017. Le conseil désigne monsieur le maire Jacques Riopel et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Céline Dupras, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette résolution

Adoptée

2016-07-124 AUTRISATION D'EMPRUNT TEMPORAIRE : TECQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de demander à la Caisse Desjardins d'Amos, une marge de crédit temporaire au montant de 455 500\$ afin de défrayer les coûts des projets couverts par la subvention TECQ 2014-2018 qui sera versée en mars 2017. Le conseil désigne monsieur le maire Jacques Riopel et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Céline Dupras, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette résolution

Adoptée

2016-07-125 AUTORISATION AJUSTEMENT EMPRUNT TEMPORAIRE #4

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par madame Thérèse Lemay et unanimement résolu de demander à la Caisse Desjardins d'Amos de procéder à l'augmentation de la marge de crédit temporaire #4, selon le montant de l'emprunt additionnel de 711 959\$ pour un montant total de 2 218 837\$. Le conseil désigne monsieur le maire Jacques Riopel et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Céline Dupras à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette résolution

Adoptée

2016-07-126 ISOLATION ENTRE-TOIT DU 10 AVENUE MICHAUD

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire Isolation Poly-Pro pour un montant de 3 783\$ avant les taxes applicables afin d'effectuer l'isolation de l'entre-toit de la Maison du Citoyen

Adoptée

2016-07-127 DÉBROUSSAILLAGE DES BORDS DE CHEMIN

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'accepter la soumission de MAXX au montant de 18 000\$ avant les taxes applicables pour le débroussaillage des bordures du chemin de la Promenade, de la route de l'Hydro, du chemin du Boisé et du Chemin des Haut-Bois. Il est entendu que les travaux s'effectueront sur 15 jours et que les branches seront déchiquetées sur place.

Adopté

2016-07-128 ACQUISITION D'UN LIFT MULTI-USAGE POUR LE GARAGE

Il est proposé par madame la conseillère, Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'acquérir un lift multi-usage usagé au montant de 4 879\$ avant les taxes applicables à Abi-Quip afin de permettre au journalier la manipulation de charge lourde et permettre l'acquisition de matériaux en plus grande quantité.

Adoptée

2016-07-129 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de fermer le bureau municipal pour la période de vacances estivales du 25 juillet au 7 août 2016.

Adoptée

2016-07-130 LEVÉE

À 20h40, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Jacques Riopel, maire

Céline Dupras, directrice générale
Et secrétaire- trésorière